

Accompagner l'Analyse des Pratiques Professionnelles

Développé à l'origine dans le secteur médical, ce dispositif est étendu par la suite, auprès d'équipes professionnelles et/ou bénévoles dont les fonctions comportent des dimensions relationnelles importantes (formateurs, travailleurs sociaux, enseignants, conseillers en insertion, intervenants dans le domaine de l'aide à la personne, éducateurs...).

L'APP est une démarche de formation et de perfectionnement. Elle part de situations réelles, souvent problématiques, vécues "seules" par un professionnel et/ou bénévole, qui sont ensuite questionnées entre pairs.

Elle permet aux participants engagés dans la démarche, d'apprendre de leurs propres expériences vécues et de construire de la connaissance en s'appuyant sur l'intelligence collective.

C'est également une démarche éducative qui développe chez le professionnel, à moyen terme, un savoir faire en matière d'auto analyse.

L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR QUOI FAIRE?

> Appréhender autrement une situation vécue et ouvrir de nouvelles perspectives d'interventions par l'analyse collective.

>> Développer de l'expertise dans un groupe de pairs en construisant de la connaissance sur des pratiques professionnelles communes - Affirmer ainsi, une identité professionnelle légitime.

>>> Donner du pouvoir d'agir constructif à des équipes professionnelles, en les formant à une méthode qui leur permettra à moyen terme, d'auto analyser des situations non satisfaisantes à des fins de transformation.

> Plusieurs modalités de travail, elles mêmes modulables en fonction du contexte de travail:

- Engagement d'un groupe de 6 à 8 personnes sur une année. 5 séquences collectives de 3h, échelonnées sur 8 à 10 mois.
- Sur une ou deux journée-s: groupe de 6 à 12 personnes. Alternance d'ateliers en individuel et en collectif.
- Dans la continuité de travaux collectifs, après appropriation de la méthode: accompagnement individuel sur la base d'échange d'écrits.

MODALITÉS DE TRAVAIL

TECHNIQUES UTILISÉES TRANSFÉRABLES

selon les principes ...

- de l'entretien d'explicitation par P. Vermersch.
- de la démarche éducative expérientielle qu'est "l'Activation au Développement Vocationnel et Personnel" - (ADVP).
- du respect de la personne caractérisé par C. Rogers.
- de la démarche réflexive.